

Image not found or type unknown



Restitution de la caution

Par **LYLYPEINTRE**, le **26/08/2013** à **17:16**

Bonjour, rnj'ai louée une maison il y a 12 ans et je l'ai occupée durant toutes ces années. J'ai signalé mon départ et j'ai quitté cette maison fin Avril 2013. rnle propriétaire ne m'a pas restitué l'ensemble de ma caution. Il a déduit des prestations d'une entreprise....dont il est le gérant par l'intermédiaire d'une SCEA, pour enlever dans le jardin un grillage. Il me facture la réfection de la pelouse alors que nous avons semé avant notre départ, le débroussaillage. Enfin, le montant TTC de 100 € - 3 h à 83.65 € (curieux calcul).rnQuand nous nous sommes installés, ce propriétaire nous avait proposé de faire notre potager, et pour éviter que notre chien abîme nos plans, nous avons posé un grillage.Nous avons planté des arbres, aménagé le jardin de 1000 m2 et donc, donné un attrait à cette maison. rnQuels sont nos droits et devoirs en la matière. Merci